

Écrit par Bernard Comoli



Appui aux indiens Yanomami d'Amazonie

AYA Info - No 46

Genève, le 26 janvier 2010

"AYA Info" peut être consulté sur les sites Internet :
<http://www.terrabrasilis.ch> et <http://www.humanitaire.ws>


Lula signe l'homologation de neuf terres indigènes

Le 21 décembre 2009, le Président Lula a signé les décrets d'homologation de neuf Terres Indigènes (TI), ce qui augmente de plus de 51'000 km² l'espace réservé à différents peuples. Avant cette date, aucune homologation n'avait plus été signée depuis celle de la TI Baú, située dans l'État du Pará, le 19 juin 2008. C'était d'ailleurs la seule homologation de l'année. Une de ces TI est située dans l'État du Mato Grosso do Sul et huit sont dans trois États amazoniens : Amazonas, Pará et Roraima. Dans ce dernier État, toutes les TI se trouvent ainsi homologuées, ce qui a réjoui Dionito José de Souza, le coordinateur du Conseil Indigène de Roraima (CIR). Mais, le 24 décembre 2009 et le 20 janvier 2010, deux de ces décrets ont fait l'objet d'une suspension par le président du Tribunal Suprême Fédéral (STF), Gilmar Mendes, qui motive sa décision par le fait que des fazendeiros possèdent des titres de propriété antérieurs à l'adoption de la Constitution (1988). Une suspension concerne la TI Anaro dans l'Etat de Roraima. Le CIR a fait connaître son intention de recourir contre cette décision. L'autre concerne la TI Arroio Kora dans le Mato Grosso do Sul habitée par des Guarani Kaiowá et Nandeva. Le STF devra se prononcer. À suivre !

Pour en savoir plus (en portugais) : <http://www.funai.gov.br/> > Presidente Lula homologa..., <http://www.cir.org.br/noticias.php?id=664>, <http://www.cir.org.br/noticias.php?id=678>, <http://www.socioambiental.org/nsa/detalhe?id=3024>, <http://www.conjur.com.br/2009-dez-24/supremo-suspende-decreto-presidencial-transferia-terras-indigenas>, <http://www.conjur.com.br/2010-jan-20/presidente-supremo-suspende-demarcacao-terras-indigenas>

La restructuration de la Funai génère la polémique

Le 28 décembre 2009, le Président de la République a signé un décret (No 7'056) portant sur la restructuration de la Fondation Nationale de l'Indien (FUNAI). Selon,

Márcio Meira, le président de la Fondation, il s'agit d'un ensemble de mesures visant à adapter et à renforcer l'institution pour lui permettre de faire face aux graves problèmes vécus par les populations indigènes. Ce dispositif administratif a été pensé pour promouvoir des politiques de développement soutenable, de contrôler et d'adoucir les impacts possibles d'interférences externes aux terres indigènes. La restructuration touche les organes de l'administration centrale à Brasilia, les administrations régionales et les unités locales (les postes indigènes). Le décret met fin à *"la tutelle des indiens et des communautés indigènes non intégrées à la communauté nationale"* qui était la première finalité de la FUNAI. Ce rôle est abandonné. Le nouveau décret stipule que la première finalité de la Fondation est d'assurer *"la protection et la promotion des droits des peuples indigènes"*. Márcio Meira a également annoncé une importante augmentation du nombre des employés qui doit passer de 2'400 actuellement à 5'500 d'ici à 2012. Déjà le 12 janvier 2010, la FUNAI a mis au concours 425 postes supplémentaires. Cette restructuration a suscité de très nombreuses réactions de leaders et d'organisations indigènes. Elles vont du soutien à la réforme à la demande de révocation du décret et la démission du président de la FUNAI, en passant par des demandes d'audience au Président Lula. Le reproche généralement formulé concerne l'absence d'information et de consultation préalable prévues par la Convention 169 de l'OIT ratifiée par le Brésil. Les indiens sont également préoccupés par la suppression des "Postes indigènes", premiers lieux de recours des communautés en cas de problème. Le 12 janvier, selon l'Articulation des Peuples Indigènes du Brésil (APIB), plus de 500 représentants de plusieurs ethnies du Brésil, notamment du Nordeste, étaient à Brasilia pour manifester leur opposition à ce décret. Ils ont occupé le siège de la FUNAI à Brasilia pendant plusieurs jours. Pour l'heure, les avis exprimés par les organisations indigénistes sont moins divisés. Ainsi, pour l'Institut Socioambiental (ISA), *"l'absence d'un ample débat ne doit pas compromettre les aspects positifs de la restructuration qui ouvre un espace pour la création effective de mécanisme de participation et de consultation"*. En conclusion de son appréciation, le Conseil Indigéniste Missionnaire ( [Cimi](http://www.cimi.org.br)) souligne que *"... la FUNAI doit être suivie systématiquement pour qu'elle soit au service de la cause des peuples indigènes et non des intérêts politiques et économiques qui s'opposent à leurs droits constitutionnels"*.

Pour en savoir plus (en portugais) : http://www.planalto.gov.br/ccivil_03/_Ato2007-2010/2009/Decreto/D7056.htm, <http://www.funai.gov.br/> > Presidente da Funai esclarece processo de reestruturação, <http://blogapib.blogspot.com/> > Divers articles, <http://www.socioambiental.org/nsa/detalhe?id=3027>, <http://www.cimi.org.br/?system=news&action=read&id=4361&eid=274>

Des Yanomami atteints par le virus de la grippe A(H1N1)

L'association Service et Coopération avec le peuple Yanomami (SECOYA), est préoccupée par l'évolution de la pandémie de grippe A(H1N1) qui touche plusieurs villages de l'aire Yanomami proches du rio Marauíá. La maladie a déjà causé la mort de deux indigènes et atteint plusieurs dizaines d'autres. Les populations indigènes, surtout celles qui vivent dans des contrées éloignées des centres urbains, sont des populations à très haut risque. Pour l'heure, le Ministère de la Santé de Brasilia prévoit d'intervenir

dans les villages à fin février – début mars. Les responsables de SECOYA considèrent qu'il y a une situation d'urgence. Ils estiment nécessaire de réaliser une campagne de vaccination dans les communautés indigènes dans les plus brefs délais. Or, les lenteurs administratives, l'éloignement des communautés et les difficultés de transport causées par la sécheresse, leur font craindre un grave impact de la maladie au sein de la population Yanomami. À Manaus, les représentants de l'État d'Amazonas, de la FUNAI, de la Fondation Nationale de la Santé ([Funasa](#)), des organisations indigènes et indigénistes, dont la SECOYA, concernés par la pandémie, se sont réunis pour évaluer la situation et envisager les mesures à prendre. Mais celles-ci, notamment la fourniture de vaccins, dépendent beaucoup des décisions de Brasilia. Une lutte contre le temps est engagée. (Source : Secoya <http://www.secoya.org.br/>)

Les Rio Madeira*, São Francisco et Xingu, ne sont plus de longs fleuves tranquilles

Le 13 janvier, un collectif d'associations brésiliennes et internationales a adressé une lettre au président de GDF-Suez dans laquelle les signataires reprochent à la multinationale française, actionnaire principal dans le consortium chargé de la construction du barrage hydroélectrique de Jirau sur le Rio Madeira (État de Rondônia), de porter la responsabilité d'une série de violations du droit brésilien et international "... ces violations ont occasionné des dommages irréversibles dans une région d'une exceptionnelle diversité biologique et socioculturelle". Copie de cette lettre a été envoyée au Président français Sarkozy et à plusieurs ministres de son gouvernement. GDF-Suez est nommée pour l'attribution du prix "Public Eye Awards" 2010 à l'entreprise la plus irresponsable du monde. Le résultat de la sélection sera annoncé le 27 janvier, pendant le Forum Economique Mondial de Davos. Il y a peu, des indigènes ont manifesté leur opposition à la construction du barrage Belo Monte sur le rio Xingu**. Une délégation des opposants à la transposition du rio São Francisco est actuellement en Europe - les 1er et 2 février à Genève - pour faire connaître les dangers de cette œuvre pharaonique voulue par le gouvernement brésilien***.

Pour en savoir plus (en portugais et en français) :

* <http://ef.amazonia.org.br/index.cfm?fuseaction=noticia&id=341090> et <http://www.amazonia.org.br/noticias/noticia.cfm?id=341951>

** "AYA Info" No 44

*** "AYA Info" No 39

L'ONU publie un rapport sur la situation des peuples indigènes dans le monde

Le 14 janvier, la première publication sur la "Situation des peuples autochtones dans le monde" a été présentée simultanément au siège des Nations Unies à New York, Mexico, Bogota, Rio de Janeiro, Moscou et Bruxelles. Il s'agit d'un document de 238 pages, fruit

d'une collaboration entre des experts indépendants et le Secrétariat de l'instance permanente sur les questions autochtones de l'ONU. L'étude montre que les communautés autochtones sont chaque jour et partout confrontées à la violence, à la poursuite des politiques d'assimilation, à la dépossession de leurs terres, à la marginalisation, aux déplacements forcés, au déni de leurs droits et aux conséquences du développement à grande échelle. À propos du Brésil, le rapport mentionne, par exemple, le taux anormalement élevé des suicides chez les adolescents et jeunes adultes Guarani Kaiowá.

Pour en savoir plus, le document en anglais (ISBN 92-1-130283-7) à partir de ces adresses sur votre navigateur Internet :
http://www.un.org/esa/socdev/unpfii/documents/SOWIP_web et le résumé en français :
http://www.un.org/esa/socdev/unpfii/documents/SOWIP_fact_sheets_FR

Bernard Comoli avec l'aide de Denise da Veiga Alves et l'équipe de la SECOYA